



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 7 de l'ordre du jour

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Quatrième session

Rome, 15-17 juillet 2009

RAPPORTS DES ORGANISATIONS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

1. À sa onzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a défini et adopté les principaux produits à élaborer et objectifs d'étape à atteindre au cours de ses cinq prochaines sessions dans le cadre de son Programme de travail pluriannuel. Elle a aussi souligné l'importance de coopérer avec l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture¹, afin de faciliter la planification des activités des deux organismes.

2. La troisième session de l'Organe directeur du Traité international s'est tenue du 1^{er} au 5 juin 2009, à Tunis, en Tunisie. Compte tenu des liens existant entre les activités du Traité international, de la Commission et de son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Groupe de travail), y compris s'agissant du *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, le Secrétariat du Traité international a été invité à informer le Groupe de travail des principales conclusions de la réunion qui portent sur la mise en œuvre du Traité.

¹ CGRFA-11/07/Report, paragraphe 93.

3. Le Groupe de travail a également reçu un rapport du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures. À sa onzième session, la Commission, tout en insistant sur l'importance cruciale de la mobilisation de ressources financières pour permettre le développement et de la mise en œuvre de tous les éléments du *Plan d'action mondial*, a noté que le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures était parvenu à mobiliser des ressources pour les activités relatives aux collections ex situ². Les membres sont invités à consulter le document d'information CGRFA/WG-PGR-4/09/Inf.5, intitulé *Rapport du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures*, et préparé par le Fonds fiduciaire pour le Groupe de travail.

4. Compte tenu de l'importance d'un grand nombre de questions et d'activités en cours qui présentent un intérêt pour les ressources phylogénétiques, le Groupe de travail pourrait envisager de recommander à la Commission qu'elle continue à recevoir, dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme de travail pluriannuel, des rapports des organisations et des instruments intervenant dans le secteur des ressources phylogénétiques.

² CGRFA-11/07/Report, paragraphe 36